

Canada : La voie médiane de Donald G. Lenihan, Gordon Robertson et Roger Tassé, Montréal, Québec/Amérique, 1995, 195 p.

Dimitrios Karmis

L'élection fédérale canadienne de 1993
Numéro 27, printemps 1995

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040380ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/040380ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1189-9565 (imprimé)
1918-6592 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Karmis, D. (1995). Compte rendu de [*Canada : La voie médiane* de Donald G. Lenihan, Gordon Robertson et Roger Tassé, Montréal, Québec/Amérique, 1995, 195 p.] *Revue québécoise de science politique*, (27), 245–249.
<https://doi.org/10.7202/040380ar>

Canada : La voie médiane.

de Donald G. Lenihan, Gordon Robertson et Roger Tassé,
Montréal, Québec/Amérique, 1995, 195 pages.

Au cours des dernières années, particulièrement en Amérique du Nord, la philosophie politique appliquée à des problèmes concrets et à des situations précises a connu une certaine croissance. *Canada: La voie médiane* participe à cette tendance. Fruit de la collaboration entre un théoricien (Lenihan) et deux praticiens ayant l'expérience de la haute fonction publique canadienne (Robertson et Tassé), l'ouvrage soutient une thèse aux implications à la fois théoriques et politiques : seule une réflexion théorique solidement arrimée aux particularités historiques et sociologiques du Canada peut offrir de véritables solutions à la crise dans laquelle s'est enlisé le fédéralisme canadien depuis les années 1960. Selon les auteurs, la culture politique canadienne a été progressivement envahie par un libéralisme rigide, insensible aux caractéristiques fédérales de l'histoire et de la société. Cette évolution a favorisé une polarisation des opinions au sujet des fondements du pays. L'ouvrage propose une tentative de réconciliation entre libéralisme et fédéralisme canadiens à l'intérieur d'une "métavision", «d'un ensemble d'objectifs et de principes communs» (p.17). Cette métavision se déploie en trois temps.

Pour l'essentiel, la première partie de l'ouvrage est consacrée à la définition du mal canadien. Selon les auteurs, le premier siècle de la Confédération fut caractérisé par une forte culture politique fédéraliste et un libéralisme souple. Alors principale base philosophique de la politique constitutionnelle canadienne, le fédéralisme était interprété comme un moyen permettant de concilier l'unité avec le respect des deux formes de diversité inhérentes au contexte canadien: linguistique et culturelle d'une part; régionale d'autre part. Entre l'adoption du *Bill of Rights* (1960) et

l'enchâssement constitutionnel d'une charte des droits et libertés (1982), la culture politique du pays a été fortement secouée. En fait, notent les auteurs, c'est le sens même de la relation entre libéralisme et fédéralisme qui a été altéré, au détriment du fédéralisme. La philosophie libérale, surtout telle qu'interprétée dans le cadre du pancanadianisme initié par les gouvernements Trudeau, en est venue à s'opposer directement aux aspirations fédéralistes des autochtones, des Québécois francophones et des régionalistes de l'Ouest. Avec Trudeau, le libéralisme de la « société juste » (la liberté individuelle jumelée à l'égalité socio-économique nécessaire à son exercice) devient le fondement premier du pays, au mépris des aspirations à la diversité qui sont aux sources du fédéralisme canadien. Dans ce contexte, le principal objectif politique de l'ouvrage est d'offrir aux Canadiens une réflexion alternative qui contribue à infléchir leur culture politique dans le sens d'un meilleur équilibre entre libéralisme et fédéralisme, entre unité et diversité. Il est impératif de préciser que les auteurs sont loin de rejeter la pensée libérale et la Charte. Ce qui est proposé, c'est une interprétation du libéralisme et de la Charte qui se démarque de celle des trudeauistes. À l'instar de ces derniers, les auteurs définissent le libéralisme comme une doctrine politique et morale qui a pour fin ultime de garantir l'autonomie individuelle par la protection des droits humains universels. Cependant, opposant le réalisme à l'image idéalisée de l'être humain chez Trudeau, ils soutiennent que les droits doivent être interprétés en fonction du contexte propre à chaque individu. Leur réflexion s'inscrit dans le prolongement de la révision de l'individualisme libéral amorcée par Will Kymlicka (*Liberalism, Community and Culture*, Oxford: Clarendon Press, 1989), selon laquelle la protection de la culture comme contexte de choix est un pré-requis à l'autonomie individuelle. L'ouvrage enrichit cette perspective révisionniste en y intégrant la protection des particularités régionales.

En deuxième partie, les auteurs précisent et défendent leur conception de l'équilibre entre fédéralisme et libéralisme. Selon eux, les deux concepts de nation qui animent la vie politique canadienne sont problématiques. Dans le cas des libéraux à la sauce Trudeau, ils ont tort de croire que l'on peut

faire fi des considérations sociologiques et historiques. L'adhésion aux principes libéraux ne constitue pas une base suffisante sur laquelle peut s'ériger une culture politique stable. Pour leur part, les nationalistes, québécois ou autochtones, ont tendance à penser l'identité nationale comme un tout englobant, peu conciliable avec une multiplicité d'appartenances. Aux uns et aux autres, Lenihan et ses partenaires opposent un programme de recomposition de la communauté politique qui articulerait les composantes suivantes: un engagement envers les principes libéraux; le respect de l'histoire commune et des formes de diversité sociologique ayant marqué cette histoire; une vision de l'avenir collectif appuyée sur les principes et l'histoire en question. Ce «pluralisme fédéral» se veut notamment une réponse à la fragmentation croissante des identités, aucune n'étant en mesure d'embrasser toute la gamme des intérêts et aspirations des citoyens. Les auteurs anticipent deux critiques à son endroit. La première, théorique, voudrait que les droits collectifs soient incompatibles avec le respect de la liberté et de l'égalité individuelles. Sur la base de l'exemple des droits linguistiques dans la Charte, les auteurs soutiennent que la distinction entre droits collectifs et individuels est loin d'être aussi tranchée que le prétendent les trudeauistes. La seconde critique, plus pratique, soulèverait le problème de la boîte de Pandore. Les auteurs y répondent par la distinction suivante: les droits que revendiquent les communautés fondatrices du Canada sont de nature collective, ceux que revendiquent les groupes en quête d'égalité (femmes, gais et lesbiennes, minorités ethniques, handicapés) sont de nature individuelle.

Finalement, la troisième partie de l'ouvrage consiste en une application des concepts proposés à l'analyse de ce que les auteurs considèrent comme trois défis majeurs au Canada du XXI^e siècle: la question du droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, les relents du «vieux» nationalisme au Québec, la montée du principe de l'égalité arithmétique entre les provinces. L'analyse y respecte à la lettre les impératifs énoncés précédemment: l'autonomie individuelle et l'approche contextuelle nécessaire à l'atteinte de cette ultime fin. C'est sur cette base que les auteurs recommandent la reconnaissance constitutionnelle du Québec

comme société distincte, la reconnaissance constitutionnelle du droit inhérent des autochtones à l'autonomie gouvernementale, une asymétrie très modérée dans la répartition des pouvoirs et enfin, un fédéralisme flexible gouverné par le principe de subsidiarité.

Le principal mérite de l'ouvrage est de contribuer à élargir la sphère des débats entre les extrêmes de l'universalisme et de l'absolu particularisme, de l'unité et de la diversité érigées en dogmes. Dans un climat politique et intellectuel qui laisse de moins en moins de place à la nuance, les auteurs ont le mérite d'affronter les problèmes dans toute leur complexité. Par ailleurs, il convient de souligner que leur travail est minutieux et souvent ingénieux dans l'articulation entre théorie et pratique. Enfin, l'ouvrage contribue à enrichir la variante du libéralisme favorable au pluralisme culturel et linguistique, notamment en y intégrant le pluralisme provincial. En fait, il s'agit de l'une des très bonnes défenses de cette variante du libéralisme. Pour ces raisons, l'ouvrage mérite certainement d'être lu et amplement débattu.

Cela dit, sa principale faiblesse est de ne pas mesurer les limites inhérentes à son libéralisme. D'abord, les auteurs sous-estiment la tendance à la fragmentation qui anime le libéralisme des droits, qu'il soit révisionniste ou non. Tel qu'il s'est développé depuis 25 ans, particulièrement dans le monde anglo-américain, le langage des droits est absolu et exclusif. Il est absolu dans la mesure où individus et groupes en appellent à une loi qui a une valeur supra-politique; il est exclusif dans la mesure où une telle loi incline individus et groupes à faire fi des implications qu'ont leurs revendications pour l'ensemble de la société. Sous l'impulsion de la Charte, cette double dépolitisation de la vie collective a fait des progrès considérables au Canada. En s'alimentant exclusivement au paradigme libéral qui a produit cette situation, les auteurs ne font qu'accroître le nombre des acteurs participant à la dynamique de fragmentation identitaire. Rien pour rétablir l'équilibre entre unité et diversité. Par ailleurs, obnubilé par l'objectif de l'autonomie individuelle, le libéralisme révisionniste est incapable d'apprécier la multiplicité des potentialités positives de l'appartenance culturelle. Cette incapacité apparaît

notamment dans la tendance des auteurs à considérer la reconnaissance de la pluralité culturelle comme une concession à ceux qui n'ont pas encore su s'affranchir de leurs particularités. Ainsi, tout en critiquant le caractère abstrait de l'image de l'être humain chez Trudeau, les auteurs admettent ne pas vouloir nécessairement rejeter ce point de vue, qu'ils semblent malgré tout considérer comme un idéal à atteindre.

Outre ces problèmes, relevant de ce que Benjamin Barber a appelé la «tyrannie» philosophique du libéralisme, deux faiblesses doivent être soulignées. Primo, l'ouvrage sous-estime la difficulté qu'il y a à infléchir une culture politique qui est en phase de dépolitisation. Au Canada, la tâche est d'autant plus difficile qu'aucune force politique majeure n'est proche de la position défendue par les auteurs. Secundo, il y a une faute méthodologique importante dans l'analyse des mouvements nationalistes québécois et autochtone. L'ouvrage les évalue comme si le contexte politique leur était favorable. Pareille distorsion empêche les auteurs de bien saisir la nature et la diversité des motivations qui animent ces mouvements.

Dimitrios Karmis
Université McGill